Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20261005-D2026051013-DE

Gourin

Département du MORBIHAN

2026/05/10/13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 05 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le cinq octobre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ, maire.

Etaient présents : FRITZ Bérangère, ULLIAC Morgane, PÉRON Matthieu, BERNY Benoît, LIEFFRIG Eric, PRADO Elodie, DUFLEIT Gaëlle, LE BAIL Erwann, MICHEL Ellen, LE HORS Clément, DRÉVILLON Hervé, MALIGE Sabrina, GOACOLOU Gilbert, ANDRÉ Christiane, LE GUILLOU Jean-Philippe, QUESSEVEUR Pierre-Marie, VIANET Edith, VATAN Eric, MARTIN Annie, FRANCHON Patrick, LE BRIS Philippe, MELIARENNE Hervé.

Absent(e)s : BOUËDEC Jean-Michel, HERY Charlène, LE GAL Annie, PICARDA Styren, VERGNAULT Marie.

Procuration(s) : BOUËDEC Jean-Michel à LE BAIL Erwann, HERY Charlène à MALIGE Sabrina, LE GAL Annie à LE HORS Clément, PICARDA Styren à PRADO Elodie, VERGNAULT Marie à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, Monsieur Benoît BERNY a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 28/09/2026
Convocation affichée le : 29/09/2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Votant (s) : 27

Reçu en Préfecture de VANNES le 28 OCT. 2026
Publié ou notifié le 4 NOV. 2026
Certifié exécutoire le 4 NOV. 2026
A GOURIN, le 4 NOV. 2026

La Maire,
Bérangère FRITZ.

MAIRIE DE GOURIN 56110

13 – SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC) SA KOAD COB, DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE

Madame la Maire rappelle la délibération en date du 7 novembre 2025 relative à l'adhésion de la commune à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) SA KOAD COB, ainsi qu'à la souscription de 20 parts sociales d'une valeur unitaire de 50 € soit un montant total de 1 000 €.

Elle précise qu'il convient désormais de désigner un représentant permanent de la commune au sein de la SCIC SA KOAD COB et propose la candidature de Monsieur Benoît BERNY.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur cette proposition.

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20261005-D2026051013-DE

Gourin

Département du MORBIHAN

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du 7 novembre 2025 relative à l'adhésion de la commune à la SCIC SA Koad Cob ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

DÉSIGNE Monsieur Benoît BERNY en qualité de représentant permanent de la commune au sein de la SCIC SA Koad Cob.

Fait à Gourin, le 05 octobre 2026
Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire de séance,
Benoît BERNY

La Maire,
Bérangère FRITZ.

MAIRIE DE GOURIN 56110